

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 84 (1975)  
**Heft:** 5

**Artikel:** 700 tonnes de céréales  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683815>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

direction de l'équipe a été confiée à un médecin danois, Mme Birthe Frimodt Møller.

Située à un peu plus de 200 kilomètres de Dacca, Jamalpur fut particulièrement éprouvée par les inondations de 1974, suivies d'ailleurs d'un début d'épidémie. Aujourd'hui encore on rencontre chez les enfants de très nombreux cas de malnutrition aiguë, de dysentrie et de maladies de peau. En étroite collaboration avec la Croix-Rouge du Bangladesh, le Dr Møller a mis sur pied un centre médical d'urgence.

— «Le jour où le dispensaire fut ouvert, raconte le Dr Møller, on nous amena un enfant squelettique. Il était si faible qu'il

pouvait à peine bouger. Il a toutefois bien réagi à l'alimentation intraveineuse et après quelques jours déjà il pouvait se mouvoir normalement. Aujourd'hui, il s'en est complètement sorti.»

«Nous gardons les enfants tant que personne ne les réclame», — déclare Abdur Razzid, médecin volontaire de l'Ecole professionnelle de Jamalpur. Mais ce que nous pouvons faire pour leur assurer chaque jour le strict minimum, dépend de l'appui que nous recevons.»

Grâce au Dr Møller et à ses quatre collègues, une vingtaine d'équipes médicales ont pu être formées dans le domaine de la thérapeutique nutritionnelle. Douze d'entre elles sont encore actuellement à

pied d'œuvre. Le programme de secours établi par la Croix-Rouge comprend une alimentation de base pour 109 200 personnes et une alimentation d'appoint (en particulier du lait) pour 90 000 enfants jusqu'à 12 ans. Des centres d'alimentation accueillent en outre 18 000 bébés de moins d'un an. Entre le 1er octobre et le 31 décembre 1974, la Croix-Rouge a distribué 4900 tonnes de blé, 200 tonnes de lait en poudre et 80 tonnes d'aliments pour nourrissons. Il est prévu qu'en février et mars, elle distribue encore plus de 2100 tonnes de blé, 550 tonnes de biscuits, 150 tonnes de pois, 80 tonnes d'huile, 53 tonnes d'aliments pour nourrissons ainsi que 300 tonnes de concentré de céréales.

(Contact)

# 700 tonnes de céréales

A la suite de très graves inondations qui ont ravagé de vastes régions du Bangladesh, en été 1974, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a fourni à ce pays de fort importantes quantités de secours — 10 000 tonnes jusqu'à fin mars 1975. Grâce à l'aide généreuse de la population et de la Confédération suisses, la Croix-Rouge suisse à elle seule a fait parvenir au Bangladesh 2000 tonnes de vivres, représentant une valeur de 3 millions de francs. La dernière livraison de 700 tonnes de céréales, financée par la Confédération, a été distribuée sous le contrôle d'un délégué de la Croix-Rouge suisse. Rentré au pays au début d'avril pour quelques semaines, ce délégué qui fait partie de l'équipe médicale suisse affectée à l'Hôpital Croix-Rouge de la Sainte Famille à Dacca, en qualité d'administrateur, nous déclarait:

— «Je suis satisfait, bien que cette fois-ci aussi, il y ait eu quelques vols; peu importants il est vrai: 21 sacs disparus en cours de route».

Il poursuit:

— «Avant l'arrivée du bateau qui transportait les 700 tonnes de céréales, je me rendis de Dacca au port de Chittagong où le chargement allait être débarqué et entreposé dans les halles de la Croix-Rouge du Bangladesh. Ces secours furent ensuite transportés par train et camion à l'intérieur du pays où 85 centres régionaux de la Croix-Rouge devaient procéder aux distributions.»

Le délégué suisse ne pouvait évidemment pas se trouver partout à la fois. Mais chaque poste de distribution était placé

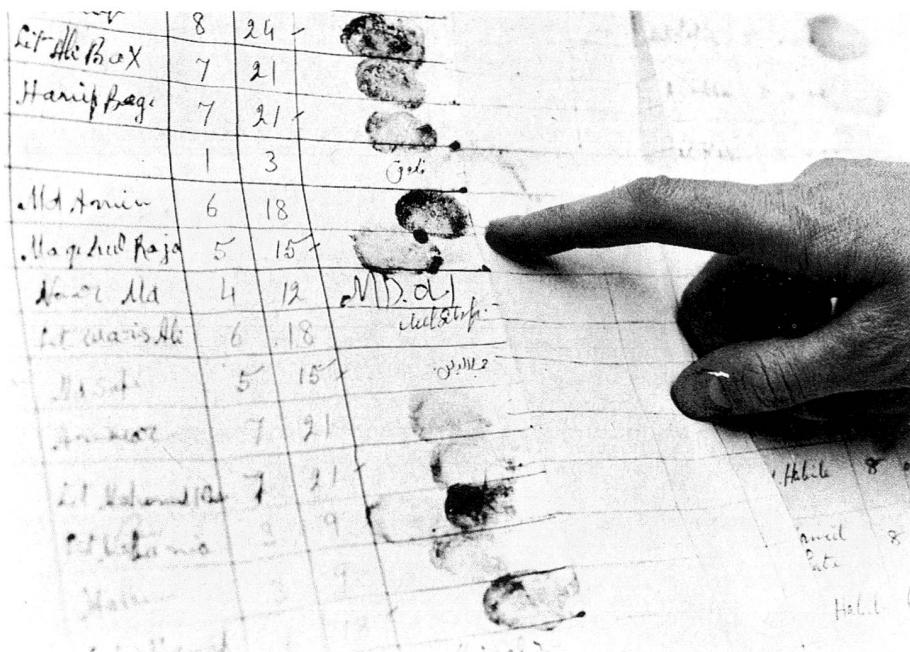


Photo CRS/M. Hofer

sous le contrôle de délégués de la Ligue et d'aides de la Croix-Rouge du Bangladesh dont la présence était une garantie que le blé était réellement remis aux Bengalis les plus démunis.

Chaque famille qui compte environ 6 personnes avait droit à 7,5 kg de blé toutes les deux semaines. Certes, l'on était encore bien en dessous des 250 g qu'il aurait fallu par personne et par jour, mais ces distributions ont permis d'attendre la pro-

chainé récolte indigène. Les distributions se déroulaient dans un ordre parfait, car leurs bénéficiaires savaient qu'ils seraient tous traités de manière égale. Chaque famille s'était vu distribuer une carte sur laquelle étaient inscrites les dates des distributions et les quantités reçues. A leur tour, les bénéficiaires «signaient» des listes de contrôle. Analphabètes pour la plupart, ils apposaient tout simplement leur empreinte digitale.